

ris et pour son compte dans les documents.
Art 2. — Le ministre des finances est chargé de déterminer les autres conditions de l'emission.

Viviani et l'Entente cordiale

Paris, 25 juin. — Viviani a fait un correspondant du Daily Mail à Paris, les déclarations suivantes :
« Général Edouard VII et les dirigeants du gouvernement français l'Entente cordiale entre les deux grandes nations libérales de l'Europe a été justifiée par l'entente cordiale avec l'Angleterre, grâce à sa constitution très souple, cette entente est capable de s'adapter aux circonstances les plus variées. La France et l'Angleterre, naturellement confiantes dans leur loyauté, marchant de la main dans la main vers le même idéal de liberté organisée et de paix avec honneur, se sont toujours trouvées d'accord dans tous les incidents qui ont troublé le paix de l'Europe au cours de ces dernières années.
« C'est ainsi que durant la récente crise cambriolée, l'Entente a été capable de faire prévaloir les solutions pacifiques et d'empêcher l'extension d'un conflit qui menaçait l'extension des relations des grandes puissances européennes.
« La récente visite à Paris de Leurs Majestés le roi et la reine leur aura permis de constater que l'entente cordiale n'a fait que croître et que son efficacité s'affirmait tous les jours davantage. Le rapprochement qui, grâce à cette entente, a permis de résoudre l'entente cordiale la Grande-Bretagne et notre fidèle alliée la Russie, a donné à l'Entente franco-anglaise une valeur plus grande en ce qu'elle a été le résultat d'un accord spontané et homogène dont l'influence sur le paix du monde a été des plus heureuses.
« Je suis pleinement conscient de la haute valeur politique et morale de cette entente et j'en assure la continuation, comme l'ont fait mes prédécesseurs avec la pleine confiance des dirigeants du gouvernement anglais, en utilisant pour assurer aux nations le paix honorable et nécessaire au développement de la civilisation ».

Le Conseil Supérieur de la Mutualité

MODIFICATIONS DE REGIME DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS
Paris, 25 juin. — Le Conseil supérieur des sociétés de secours mutuels a clos hier sa session au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. Il a discuté un rapport de M. Mahillon sur les conditions à appliquer au régime des subventions allouées aux sociétés approuvées.
La proposition de M. Olivier le Conseil a un vote définitif de la loi du 10 avril 1908 soit modifiée de façon à permettre aux sociétés de secours mutuels, de verser elles-mêmes les cotisations sur la base de la loi du 10 avril 1908, soit de bénéficier de subventions dans ce but d'un intérêt de faveur.
Le Conseil supérieur a adopté diverses résolutions concernant l'application de la loi du 10 avril 1908 et le fonctionnement des caisses mutualistes de retraites ouvrières et de vieillesse.
Le rapport a été définitivement émis demandant que le législateur fasse appel à la Mutualité pour organiser le nouveau service d'assurance contre l'invalidité.

Contre la mortalité infantile

HEUREUSES MESURES ONT ÉTÉ PRISES
Paris, 25 juin. — La Ligue contre la mortalité infantile a tenu hier après-midi son assemblée annuelle à la mairie du 6^e arrondissement, sous la présidence du docteur Hérold, directeur de l'Institut Pasteur, assisté de M. Paul Strauss, sénateur et président de la Ligue.
M. Paul Strauss a, dans une brève allocution, fait un vif éloge du docteur Hérold et a remercié les grands services rendus à l'hygiène et à la pédiatrie par l'Institut Pasteur.
Après avoir indiqué le double programme scientifique et social pour la réduction de la mortalité et le sauvetage des petits enfants, M. Strauss exposa les avantages et les conséquences de la loi du 17 juin 1913 sur l'assistance aux femmes en couches, en insistant sur la nécessité de la collaboration des mutualités maternelles, des œuvres privées d'assistance, et demanda en terminant à toutes les femmes de prêter leur concours à la grande œuvre d'hygiène sociale et de devoir national.
Le docteur Lesage, secrétaire général de la Ligue, et médecin en chef de l'hôpital Hérold, lui ensuite le compte rendu annuel où il montra les progrès de la pédiatrie due aux diverses œuvres de sociétés d'assistance maternelle, de l'Institut Pasteur, des mutualités maternelles, des œuvres privées d'assistance, et demanda en terminant à toutes les femmes de prêter leur concours à la grande œuvre d'hygiène sociale et de devoir national.

Les traitements des Douaniers

LES AGENTS SÉNÉTAIRES AU MINISTÈRE DES FINANCES
Paris, 25 juin. — M. Nouvins, ministre des Finances, a reçu, hier matin, une délégation du conseil de l'Union Générale des services sédentaires des douanes, qui lui fut présentée par M. Abrami, député de Boulogne.
La délégation a fait ressortir au ministre que les agents sédentaires des douanes ayant été en grande partie oubliés dans le relèvement des traitements accordés à d'autres catégories de fonctionnaires, il importait d'indemniser les douaniers de la perte de 25.000 francs, pour régulariser l'avancement dans ces cadres, principal et secondaire, du service des bureaux.
M. Nouvins a fait savoir aux délégués qu'il avait déjà reçu du directeur général des douanes un rapport favorable, tendant à donner satisfaction à la demande des agents sédentaires, mais qu'il lui était actuellement impossible de faire aucune promesse, tant qu'il ne serait pas rendu compte des ressources budgétaires dont il pouvait disposer. Il s'est déclaré prêt à une étude de la question, et il est d'accord pour admettre que le personnel sédentaire des douanes doit être le premier à bénéficier des nouvelles améliorations qui seront susceptibles d'être envisagées, d'autant qu'il n'a, pour ainsi dire, rien retiré des dispositions favorables de la loi du 30 juillet 1913.
La délégation a remercié le ministre de sa bienveillance.

LA RÉGIE CONTRE LES BRIQUETS

Paris, 25 juin. — Un jugement récemment rendu par la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, a frappé trente-six marchands de pièces détachées pour briquets pour infraction à la loi sur la vente des appareils automatiques d'allumage.
Depuis ce moment, la régie a poursuivi activement les fabricants de briquets, et une assise récemment opérée par elle a obligé une vingtaine de ces fabricants à fermer leurs ateliers. Les fumeurs, possesseurs de briquets non estampillés c'est-à-dire achetés ailleurs que dans les bureaux de la régie, sont également poursuivis.
Ces divers faits ont été relatés par le groupe des députés de Paris, réunis sous

la présidence de M. Grosjean, à leur séance hebdomadaire de la Chambre, une délégation composée de membres du groupe des députés de Paris, de la chambre syndicale des briquetiers ; de la chambre syndicale des détaillants-polisseurs ; de la chambre syndicale des bazars. Après avoir entendu l'exposé des revendications des délégués, le groupe a l'unanimité des membres présents a décidé de demander au ministre des Finances une audience à laquelle assistera le directeur général des contributions indirectes et au cours de laquelle sera exposée la situation des fabricants de pièces détachées de briquets et seront recherchés les moyens d'y remédier en donnant à la fois satisfaction à la régie et à l'industrie.

Tirages financiers d'hier

VILLE DE PARIS 1899

Le numéro 171.230 gagne 100.000 francs.
Les autres numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 66.764 — 301.383.
Les trente numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 56.649 — 82.800 — 90.910 — 93.416 — 95.324 — 121.951 — 132.592 — 151.820 — 162.748 — 202.499 — 206.120 — 208.470 — 225.032 — 227.765 — 235.742 — 268.350 — 27.722 — 282.000 — 289.243 — 293.419 — 303.419 — 336.270 — 338.403 — 338.504 — 339.808 — 356.270 — 366.664 — 376.891 — 387.993 — 389.345.

Les effondrements de Paris

PREMIÈRE SÉANCE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE
Paris, 25 juin. — La commission instituée par le ministre des Travaux publics pour rechercher les causes des accidents du 15 juin dernier, et dont nous avons donné la composition, a tenu ce matin sa première séance d'abord sous la présidence de M. René Renoult, qui a procédé lui-même à son installation, puis sous celle de M. Jeanneney, sénateur.
Après une discussion générale à laquelle ont pris part notamment MM. Mettier, inspecteur général des ponts et chaussées, et Boin, professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures, qui ont fait connaître les résultats de l'enquête dont ils avaient été chargés au lendemain des accidents du 15 juin par le ministre des Travaux publics, la commission a décidé d'effectuer dès demain matin une visite les lieux. Elle sera accompagnée dans cette visite par les représentants des services municipaux et par l'ingénieur en chef du département.
La commission tiendra une deuxième séance lundi 29 du courant, dans la matinée.

Mort du chef de bande des collectionneurs

Paris, 25 juin. — Au cours d'un cambriolage mouvementé qui avait lieu dernièrement Avenue du Roule à Neuilly, un des malfaiteurs a été grièvement atteint à la tête par une balle de revolver, tirée par le concubine.
Retrouvé quelques heures plus tard gisant dans un genre vague, le blessé fut transporté à l'hôpital Beaujon. Ce fut un certain M. Moitillé, le célèbre chef de la bande des « collectionneurs », qui commença à le soigner dans les immenses locaux de la rue de Valenciennes, où il avait installé son atelier depuis longtemps. On escomptait de sa part des relations importantes ; mais Moitillé a subitement hier aux conséquences de sa blessure emportant ses secrets dans la tombe et ainsi les noms de ses complices qu'il s'était refusé à livrer jusqu'à ce jour.

Affaire d'espionnage et de désertion ?

TROIS ARRÊTÉS A NANCY
Nancy, 25 juin. — Les policiers mobile et spéciale ont procédé cette nuit, en gare de Nancy, à l'arrestation de plusieurs individus, sujets allemands et suisses, dont un a été trouvé porteur de balles de fusil Lebel, nouveau modèle sur la provenance desquelles il n'a pu fournir d'explications plausibles.
Les trois individus ont été maintenus en état d'arrestation et mis à la disposition du Parquet.
Les autorités judiciaires et policières gardent le plus grand mystère au sujet des arrestations en question.
Il s'agirait, croit-on, d'individus affiliés à une bande ayant pour objet de favoriser la désertion des militaires allemands dans la région et qui aurait également, dit-on, des ramifications avec une bande d'espions chargés de procurer aux armées allemandes des nouvelles militaires, qui viennent d'être distribuées dans les corps de troupe de la région de l'Est. Les trois individus arrêtés se nomment : François Harter, hongrois, né à Pétrovar, 31 ans, opérateur photographique, tous les deux sujets allemands et Pie Allemand, sujet suisse, ouvrier coiffeur.

Coups de fusil sur une automobile

UNE FEMME GRIÈVEMENT BLESSEE
Toulouse, 25 juin. — Un gros industriel toulousain, accompagné d'une amie, se promenait hier soir à 10 heures d'une promenade en automobile, lorsque, près du village de Croix-Daurade, deux coups de fusil furent tirés sur la voiture par deux individus qui prirent la fuite à travers champs.
La voyageuse, qui a été grièvement blessée à l'épaule, a dû subir une opération. On ignore les causes de cet attentat.

GRAVE AFFAIRE D'ESPIONNAGE en Allemagne

Berlin, 25 juin. — Trois personnes ont été arrêtées hier à Dusseldorf sous l'inculpation d'espionnage. La presse ne publie encore aucune information sur les détails de cette affaire.
Les personnes arrêtées sont des employés de la manufacture d'armes qui auraient détourné et vendu à une puissance étrangère des défilages d'obus.
Le sous-officier arrêté dans l'affaire de haute trahison de Berlin est l'adjudant Walter-Pohl, de la première compagnie des troupes à Berlin. Il avait pour complice le docteur Blumenthal, de Dresde.
Il s'agit de plans des fortresses de Boyen Dantzic, Koelnigsberg et Pillau, qui auraient été livrés à la Russie.
Berlin, 25 juin. — On donne maintenant les détails suivants au sujet des arrestations qui ont été annoncées hier.
Une première inspection des ingénieurs ayant révélé la disparition de plans, on organisa une surveillance qui donna de fortes raisons de soupçonner l'adjudant Pohl. On procéda à son arrestation et il fit des aveux complets. On trouva sur lui l'adresse du docteur Blumenthal, de Dresde, que Pohl déclara être son complice.
La police a établi que le soldat Blumenthal était un nommé Kurt Kaul, originaire de Berlin, auquel des autorités de St-Petersbourg auraient établi un faux passeport, qui lui avait permis de résider à Dresde sous le nom du docteur Blumenthal.
L'arrestation de Pohl avait été tenue rigoureusement secrète ; aussi a-t-on pu arrêter également Kaul quelques jours après. Il a fait lui aussi, des aveux.

En Albanie

LES INSURGÉS SERAIENT DÉBARRÉS DE LEUR PRINCE
Ducazzo, 25 juin. — Des pourparlers ont été engagés à Schlack sur l'initiative de la population musulmane. Les insurgés seraient débarrassés de leur prince.

LES MOULINERS
Ducazzo, 25 juin. — Le commandant du bataillon de la Seine, qui avait été nommé à la tête de la ville de Schlack, mais qui n'avait pas encore pu entrer dans la ville, a été tué par les insurgés.

LA CONFÉRENCE DE NIAGARA FALLS

Niagara Falls, 25 juin (Source anglaise). — Les médiateurs et les délégués américains ont signé la nuit dernière un protocole réglant toutes les questions intéressant les États-Unis et le Mexique.
On espère que le protocole ne rencontrera pas d'opposition du côté des constitutionnalistes et qu'ils solutionneront, avec les délégués du général Huerta, les questions insurrectionnelles, y compris la question du gouvernement provisoire du Mexique.
Il n'y aura pas de réunion officielle de la conférence de médiation tant que les représentants des généraux Huerta et Carranza seront en pourparlers.
On attend les délégués du général Carranza dans quelques jours.

LA PRISE DE ZAGATECAS

El-Paso, 25 juin. — Un rapport du général Terrova annonce que la ville de Zagatecas a été prise mardi après-midi, que les constitutionnalistes ont subi des pertes considérables, parmi lesquelles figurent celles de deux généraux. Le rapport mentionne, en outre, qu'il a été fait un grand nombre de prisonniers et qu'une importante quantité d'armes et de munitions a été saisie, mais il ne parle pas des pertes fédérales.

Dans la Région

A Armentières

Un enfant tué par une auto
UN REPRESENTANT DE COMMERCE FAISAIT DE LA VITESSE
Une auto conduite par M. Hurtelet Alph., 31 ans, représentant de commerce à Armentières, passait à toute vitesse devant le poste des douanes belges de Neuve-Eglise et s'engageait sur la route du Seau. Trente mètres plus loin, le jeune Jean Olivier, 3 ans et demi, qui se promenait en compagnie de ses deux sœurs et d'une compagne de celles-ci voulut se garer et de l'auto et d'une motocyclette qui précédaient celle-ci, quand il fut happé par la voiture de M. Hurtelet et certainement tué sur le coup.
Le gamin couché sur le capot de la voiture fut traîné sur une distance de 75 mètres et les secousses de l'auto le firent tomber sur la route.
Ce n'est que deux kilomètres plus loin, au bureau des douanes françaises que M. Hurtelet s'arrêta et qu'un cycliste témoin de l'accident vint prévenir les douaniers et s'assurer de l'identité du propriétaire. Le gendarme belge a procédé à une enquête sur la provenance desquelles il n'a pu fournir d'explications plausibles.
Le cadavre du petit enfant, qui a la tête brisée et une jambe fracturée, fut transporté chez ses parents.

A BAILLEUL

LA GREVE DU TEXTILE
DEUX SEMAINES DE CONCILIATION. — LES POURPARLERS SONT ROMPUS
Convoqués par M. le juge de paix, M. Baumes, patrons et ouvriers se sont rencontrés à la mairie à dix heures et demie. La réunion s'est prolongée jusque vers onze heures. Les amendes doubles du lundi ont été supprimées. Les patrons ont consenti à diminuer de 0,05 le tonnage des pièces. Il a été convenu que rien ne serait changé au tarif de salaires des apprentis ; les patrons feront, à leurs frais, les réparations des casses-tourtes des fourchettes, des bords, des queues, des ouvriers ont accepté, les métiers de baches au tonnage trois paires de navettes par an au lieu d'une paire.
La question de l'augmentation de 5 % a été réservée pour la réunion de l'après-midi.
Après cette réunion du matin, le syndicat s'est réuni aux Trois-Chevaux ; les ouvriers ont refusé de revenir sur aucun de leurs votes, ils ont refusé d'examiner la proposition patronale d'une augmentation de 2 % ; c'est 5 % qu'ils exigent.
A trois heures et demie, M. le juge de paix s'est rendu au siège du syndicat pour demander au comité de s'écarter sur le chiffre de 3 1/2 pour cent. Cette demande a été rejetée.
A quatre heures, patrons et ouvriers se sont rencontrés à nouveau à la mairie. Les tisserands ont déclaré aux employeurs qu'ils maintiennent au nom du syndicat leur demande de 5 %.
Après de longues discussions, les ouvriers ont accepté par mesure de conciliation, un bien 4 % avec le maintien des 0 fr. 15 pour le tonnage des pièces, ou bien 4 % avec le maintien de la diminution de 0 fr. 05 sur le tonnage des pièces.
Les patrons ont refusé et les pourparlers ont été rompus.
A la réunion du syndicat après cette séance de l'après-midi, les grévistes réunis de nouveau aux Trois-Chevaux ont décidé à l'unanimité la continuation de la grève.
Nous n'ajouterons aucun commentaire.
Nous rapporterons demain les résolutions qui auront été prises hier.

A Dunkerque

CAMBRIOLAGE TRAGIQUE
SURPRISE UN VOLEUR FRAPPE D'UN COUP DE REVOLVER
Hier soir, vers 10 heures, le gardien de nuit François Dubois, 50 ans, faisait une ronde au milieu des voies de la gare de marchandises, il aperçut quatre individus qui s'empressaient de dévaler. Couragusement il se porta à leur rencontre. Se voyant surpris les quatre malfaiteurs firent du côté des palissades qu'ils venaient d'escalader pour entrer dans l'enceinte du chemin de fer. Le gardien, après une longue course, atteignit un des luyards, ce dernier se dé-

A Valenciennes

Asphyxié dans un four
Un accident mortel est survenu jeudi après-midi aux Agglomérés de Saint-Waast. On a retrouvé asphyxié dans un four le sieur Florimond Duce, 54 ans, de Péruwelz. Après les constatations d'usage le corps a été transporté à son domicile.

A Condé-sur-Escaut

Manifestation internationale
UNE CONFÉRENCE DE KARL LIEBKNECHT
La section socialiste de Condé-sur-Escaut organise pour le dimanche 12 juillet une grande manifestation socialiste internationale pour laquelle elle est assurée de la concours de l'éminent orateur allemand Karl Liebknecht, député au Reichstag.
Le Comité National du Parti Socialiste Français a délégué le citoyen Mazenod ROLDES, et le groupe parlementaire le citoyen Jean LONGUET, député de la Seine.

A Conteville

ASSASSINAT D'UN VIEUX CONTREBANDIER
ON RETROUVE SON CADAVRE SUR LA VOIE DU CHEMIN DE FER
Samedi dernier dans la soirée on retrouva sur la voie ferrée non loin de Conteville, le cadavre d'un vieillard, bien connu dans la région où il adjoint à sa profession de contrebandier.
Une première enquête avait permis d'établir que le vieillard portait d'une certaine somme d'argent qu'il avait dérobé à un certain teneur comme avait été dévalisé.
L'autopsie du cadavre, pratiquée par M. le docteur Duriez, médecin-légiste à Abbeville, a démontré que le vieillard avait dû recevoir un coup violent dans le dos ou dans le côté. Cette conclusion avait causé la mort par suite d'un décollement du foie.
Donc, l'assassinat n'est fait de doute.
Le cadavre de M. Bouillet a été retrouvé au pont dit d'Agenville, à quelques centaines de mètres de la gare de Conteville. Mais on ne pense pas que ce soit là la victime ait été frappée.
M. Bouillet a dû être tué en un autre endroit. Puis le corps a été transporté sur la voie ferrée.
La police mobile enquête activement sur cette affaire.

le cadavre d'un vieillard, bien connu dans la région où il adjoint à sa profession de contrebandier.
Une première enquête avait permis d'établir que le vieillard portait d'une certaine somme d'argent qu'il avait dérobé à un certain teneur comme avait été dévalisé.
L'autopsie du cadavre, pratiquée par M. le docteur Duriez, médecin-légiste à Abbeville, a démontré que le vieillard avait dû recevoir un coup violent dans le dos ou dans le côté. Cette conclusion avait causé la mort par suite d'un décollement du foie.
Donc, l'assassinat n'est fait de doute.
Le cadavre de M. Bouillet a été retrouvé au pont dit d'Agenville, à quelques centaines de mètres de la gare de Conteville. Mais on ne pense pas que ce soit là la victime ait été frappée.
M. Bouillet a dû être tué en un autre endroit. Puis le corps a été transporté sur la voie ferrée.
La police mobile enquête activement sur cette affaire.

M. Poincaré à Dunkerque

Il est dès maintenant officiel que M. Poincaré, à son retour de Russie, débarquera le 6 août à Dunkerque.
En vue du passage présidentiel, le comité des Ententes de Jean-Bart a prévu déjà des mesures pour collaborer avec la Municipalité dunkerquoise aux fêtes qui auront lieu à cette occasion.
M. Poincaré qui aura qu'il lui présente la matinée arrivera à Moudidière vers 10 heures. Il sera reçu à l'Hôtel de Ville par le maire et devant la statue de l'Assemblée nationale un discours.
En quittant Moudidière, le président s'arrêtera quelques instants à Derve où la municipalité de cette localité viendra lui présenter ses hommages.
A Péronne, le programme comprend notamment la cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur à la Ville qui est décorée pour l'héroïque défense de ses habitants en 1870. Cette cérémonie qui sera particulièrement importante se déroulera dans la nouvelle salle de mariages de l'Hôtel de Ville.
Après avoir visité l'hôpital, le président assistera au banquet qui aura lieu aux Quinconces. Il quittera ensuite Péronne pour rentrer directement à Paris.

Un enfant tombe d'une fenêtre

Hier soir, un grave accident s'est produit rue de Saint-Gilles.
Un jeune enfant, Charles Boens, âgé de 3 ans et demi, jolait sur le bord de la fenêtre lorsque la barre d'appui qui est mal bloquée vint à se détacher. Le pauvre petit tomba dans la rue et vint s'abattre sur le pavé.
Des passants le ramassèrent tout sanglant et le remportèrent chez ses parents où le docteur Jorbe vint lui prodiguer les soins.
L'état de l'enfant est des plus inquiétant.

A BIERNE

Un train spécial écrase un berger et son troupeau
Un train spécial, venant de Montmorency a écrasé au passage à niveau de Pierrefitte, près de Bergues, le berger Albert Beuns, son chien et quatre moutons.
La barrière n'avait pas été fermée.

A DOUAI

L'Inexplicable drame de Wagnonville
L'AGRESSEUR DE MILLE DELEPEZ MEURT A L'HÔTEL-DIEU
Nous avons relaté dans quelles circonstances Mlle Eva Delepez, fille de la cuisinière de l'École d'Agriculture de Wagnonville, avait été assassinée dans le sentier qui mène de la cité Maronier au lieu dit « Les Cinq Chemins ».
Mlle Delepez essaya un coup de revolver qui ne l'atteignit pas. Son agresseur, le maçon Emile Savary, de Guiney, se jeta ensuite une balle dans la tempe droite.
Transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai, Savary est mort jeudi matin, vers quatre heures.
L'enquête n'a pu donner à ce drame rapide une autre explication que celle que nous avons donnée jeudi matin. Savary, résolu à se tuer, n'aurait pas voulu mourir sans s'être ainsi qu'il tira sur Mlle Delepez, qu'il ne connaissait pas et qui ne l'avait jamais vu.
Ivory ce qui aurait motivé son suicide : Savary qui était au service de MM. Lemire et Héno, entrepreneurs, travaillait depuis quelque temps dans un chantier près d'Orchies chez M. Delannoy, qui lui avait fait ces derniers jours plusieurs observations.
Le contremaître du chantier, lui aussi, avait été amené à faire des reproches à l'ouvrier.
Savary, qui depuis longtemps semblait préoccupé et était devenu fort sombre, prit fort mal ces observations, au demeurant anodines, mercredi matin, il demanda son compte à MM. Lemire et Héno, et ayant touché l'argent qui lui était dû, il acheta un revolver chez un armurier de la ville.
Après l'après-midi, on le vit rôder aux alentours de son ancien chantier.
Peut-être voulait-il se venger de M. Delannoy ou du contremaître. Il ne rencontra ni l'un ni l'autre.
C'est alors qu'il se rendit dans un estaminet de la cité Maronier, chez M. Parent. Il n'était pas ivre et ne manifesta aucun surcroît.
Il prit quelques chopes avec des consommateurs, puis s'assit à une table où il écrivit la lettre qui fut retrouvée sur lui — et dans laquelle il disait que souffrant d'une maladie incurable, il voulait se donner la mort.
Après avoir payé ses consommations, il sortit à pied le chemin de Wagnonville, où quelques minutes plus tard il allait se livrer à l'agression que nous avons relatée, et se loger une balle dans la tête.
Ajoutons que Savary n'avait jamais légalement obtenu son fusil de chasse et qu'il avait entrepris son fusil de chasse à la fois et à son frère, qui ignorait l'achat du revolver.
Mlle Delepez était complètement remise, jeudi matin, de sa violente commotion nerveuse.

A Valenciennes

Asphyxié dans un four
Un accident mortel est survenu jeudi après-midi aux Agglomérés de Saint-Waast. On a retrouvé asphyxié dans un four le sieur Florimond Duce, 54 ans, de Péruwelz. Après les constatations d'usage le corps a été transporté à son domicile.

A Condé-sur-Escaut

Manifestation internationale
UNE CONFÉRENCE DE KARL LIEBKNECHT
La section socialiste de Condé-sur-Escaut organise pour le dimanche 12 juillet une grande manifestation socialiste internationale pour laquelle elle est assurée de la concours de l'éminent orateur allemand Karl Liebknecht, député au Reichstag.
Le Comité National du Parti Socialiste Français a délégué le citoyen Mazenod ROLDES, et le groupe parlementaire le citoyen Jean LONGUET, député de la Seine.

A Conteville

ASSASSINAT D'UN VIEUX CONTREBANDIER
ON RETROUVE SON CADAVRE SUR LA VOIE DU CHEMIN DE FER
Samedi dernier dans la soirée on retrouva sur la voie ferrée non loin de Conteville, le cadavre d'un vieillard, bien connu dans la région où il adjoint à sa profession de contrebandier.
Une première enquête avait permis d'établir que le vieillard portait d'une certaine somme d'argent qu'il avait dérobé à un certain teneur comme avait été dévalisé.
L'autopsie du cadavre, pratiquée par M. le docteur Duriez, médecin-légiste à Abbeville, a démontré que le vieillard avait dû recevoir un coup violent dans le dos ou dans le côté. Cette conclusion avait causé la mort par suite d'un décollement du foie.
Donc, l'assassinat n'est fait de doute.
Le cadavre de M. Bouillet a été retrouvé au pont dit d'Agenville, à quelques centaines de mètres de la gare de Conteville. Mais on ne pense pas que ce soit là la victime ait été frappée.
M. Bouillet a dû être tué en un autre endroit. Puis le corps a été transporté sur la voie ferrée.
La police mobile enquête activement sur cette affaire.

le cadavre d'un vieillard, bien connu dans la région où il adjoint à sa profession de contrebandier.
Une première enquête avait permis d'établir que le vieillard portait d'une certaine somme d'argent qu'il avait dérobé à un certain teneur comme avait été dévalisé.
L'autopsie du cadavre, pratiquée par M. le docteur Duriez, médecin-légiste à Abbeville, a démontré que le vieillard avait dû recevoir un coup violent dans le dos ou dans le côté. Cette conclusion avait causé la mort par suite d'un décollement du foie.
Donc, l'assassinat n'est fait de doute.
Le cadavre de M. Bouillet a été retrouvé au pont dit d'Agenville, à quelques centaines de mètres de la gare de Conteville. Mais on ne pense pas que ce soit là la victime ait été frappée.
M. Bouillet a dû être tué en un autre endroit. Puis le corps a été transporté sur la voie ferrée.
La police mobile enquête activement sur cette affaire.

M. Poincaré à Dunkerque

Il est dès maintenant officiel que M. Poincaré, à son retour de Russie, débarquera le 6 août à Dunkerque.
En vue du passage présidentiel, le comité des Ententes de Jean-Bart a prévu déjà des mesures pour collaborer avec la Municipalité dunkerquoise aux fêtes qui auront lieu à cette occasion.
M. Poincaré qui aura qu'il lui présente la matinée arrivera à Moudidière vers 10 heures. Il sera reçu à l'Hôtel de Ville par le maire et devant la statue de l'Assemblée nationale un discours.
En quittant Moudidière, le président s'arrêtera quelques instants à Derve où la municipalité de cette localité viendra lui présenter ses hommages.
A Péronne, le programme comprend notamment la cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur à la Ville qui est décorée pour l'héroïque défense de ses habitants en 1870. Cette cérémonie qui sera particulièrement importante se déroulera dans la nouvelle salle de mariages de l'Hôtel de Ville.
Après avoir visité l'hôpital, le président assistera au banquet qui aura lieu aux Quinconces. Il quittera ensuite Péronne pour rentrer directement à Paris.

Un enfant tombe d'une fenêtre

Hier soir, un grave accident s'est produit rue de Saint-Gilles.
Un jeune enfant, Charles Boens, âgé de 3 ans et demi, jolait sur le bord de la fenêtre lorsque la barre d'appui qui est mal bloquée vint à se détacher. Le pauvre petit tomba dans la rue et vint s'abattre sur le pavé.
Des passants le ramassèrent tout sanglant et le remportèrent chez ses parents où le docteur Jorbe vint lui prodiguer les soins.
L'état de l'enfant est des plus inquiétant.

A BIERNE

Un train spécial écrase un berger et son troupeau
Un train spécial, venant de Montmorency a écrasé au passage à niveau de Pierrefitte, près de Bergues, le berger Albert Beuns, son chien et quatre moutons.
La barrière n'avait pas été fermée.

A DOUAI

L'Inexplicable drame de Wagnonville
L'AGRESSEUR DE MILLE DELEPEZ MEURT A L'HÔTEL-DIEU
Nous avons relaté dans quelles circonstances Mlle Eva Delepez, fille de la cuisinière de l'École d'Agriculture de Wagnonville, avait été assassinée dans le sentier qui mène de la cité Maronier au lieu dit « Les Cinq Chemins ».
Mlle Delepez essaya un coup de revolver qui ne l'atteignit pas. Son agresseur, le maçon Emile Savary, de Guiney, se jeta ensuite une balle dans la tempe droite.
Transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai, Savary est mort jeudi matin, vers quatre heures.
L'enquête n'a pu donner à ce drame rapide une autre explication que celle que nous avons donnée jeudi matin. Savary, résolu à se tuer, n'aurait pas voulu mourir sans s'être ainsi qu'il tira sur Mlle Delepez, qu'il ne connaissait pas et qui ne l'avait jamais vu.
Ivory ce qui aurait motivé son suicide : Savary qui était au service de MM. Lemire et Héno, entrepreneurs, travaillait depuis quelque temps dans un chantier près d'Orchies chez M. Delannoy, qui lui avait fait ces derniers jours plusieurs observations.
Le contremaître du chantier, lui aussi, avait été amené à faire des reproches à l'ouvrier.
Savary, qui depuis longtemps semblait préoccupé et était devenu fort sombre, prit fort mal ces observations, au demeurant anodines, mercredi matin, il demanda son compte à MM. Lemire et Héno, et ayant touché l'argent qui lui était dû, il acheta un revolver chez un armurier de la ville.
Après l'après-midi, on le vit rôder aux alentours de son ancien chantier.
Peut-être voulait-il se venger de M. Delannoy ou du contremaître. Il ne rencontra ni l'un ni l'autre.
C'est alors qu'il se rendit dans un estaminet de la cité Maronier, chez M. Parent. Il n'était pas ivre et ne manifesta aucun surcroît.
Il prit quelques chopes avec des consommateurs, puis s'assit à une table où il écrivit la lettre qui fut retrouvée sur lui — et dans laquelle il disait que souffrant d'une maladie incurable, il voulait se donner la mort.
Après avoir payé ses consommations, il sortit à pied le chemin de Wagnonville, où quelques minutes plus tard il allait se livrer à l'agression que nous avons relatée, et se loger une balle dans la tête.
Ajoutons que Savary n'avait jamais légalement obtenu son fusil de chasse et qu'il avait entrepris son fusil de chasse à la fois et à son frère, qui ignorait l'achat du revolver.
Mlle Delepez était complètement remise, jeudi matin, de sa violente commotion nerveuse.

A Valenciennes

Asphyxié dans un four
Un accident mortel est survenu jeudi après-midi aux Agglomérés de Saint-Waast. On a retrouvé asphyxié dans un four le sieur Florimond Duce, 54 ans, de Péruwelz. Après les constatations d'usage le corps a été transporté à son domicile.

A Condé-sur-Escaut

Manifestation internationale
UNE CONFÉRENCE DE KARL LIEBKNECHT
La section socialiste de Condé-sur-Escaut organise pour le dimanche 12 juillet une grande manifestation socialiste internationale pour laquelle elle est assurée de la concours de l'éminent orateur allemand Karl Liebknecht, député au Reichstag.
Le Comité National du Parti Socialiste Français a délégué le citoyen Mazenod ROLDES, et le groupe parlementaire le citoyen Jean LONGUET, député de la Seine.

A Conteville

ASSASSINAT D'UN VIEUX CONTREBANDIER
ON RETROUVE SON CADAVRE SUR LA VOIE DU CHEMIN DE FER
Samedi dernier dans la soirée on retrouva sur la voie ferrée non loin de Conteville, le cadavre d'un vieillard, bien connu dans la région où il adjoint à sa profession de contrebandier.
Une première enquête avait permis d'établir que le vieillard portait d'une certaine somme d'argent qu'il avait dérobé à un certain teneur comme avait été dévalisé.
L'autopsie du cadavre, pratiquée par M. le docteur Duriez, médecin-légiste à Abbeville, a démontré que le vieillard avait dû recevoir un coup violent dans le dos ou dans le côté. Cette conclusion avait causé la mort par suite d'un décollement du foie.
Donc, l'assassinat n'est fait de doute.
Le cadavre de M. Bouillet a été retrouvé au pont dit d'Agenville, à quelques centaines de mètres de la gare de Conteville. Mais on ne pense pas que ce soit là la victime ait été frappée.
M. Bouillet a dû être tué en un autre endroit. Puis le corps a été transporté sur la voie ferrée.
La police mobile enquête activement sur cette affaire.

le cadavre d'un vieillard, bien connu dans la région où il adjoint à sa profession de contrebandier.
Une première enquête avait permis d'établir que le vieillard portait d'une certaine somme d'argent qu'il avait dérobé à un certain teneur comme avait été dévalisé.
L'autopsie du cadavre, pratiquée par M. le docteur Duriez, médecin-légiste à Abbeville, a démontré que le vieillard avait dû recevoir un coup violent dans le dos ou dans le côté. Cette conclusion avait causé la mort par suite d'un décollement du foie.
Donc, l'assassinat n'est fait de doute.
Le cadavre de M. Bouillet a été retrouvé au pont dit d'Agenville, à quelques centaines de mètres de la gare de Conteville. Mais on ne pense pas que ce soit là la victime ait été frappée.
M. Bouillet a dû être tué en un autre endroit. Puis le corps a été transporté sur la voie ferrée.
La police mobile enquête activement sur cette affaire.

M. Poincaré à Dunkerque

Il est dès maintenant officiel que M. Poincaré, à son retour de Russie, débarquera le 6 août à Dunkerque.
En vue du passage présidentiel, le comité des Ententes de Jean-Bart a prévu déjà des mesures pour collaborer avec la Municipalité dunkerquoise aux fêtes qui auront lieu à cette occasion.
M. Poincaré qui aura qu'il lui présente la matinée arrivera à Moudidière vers 10 heures. Il sera reçu à l'Hôtel de Ville par le maire et devant la statue de l'Assemblée nationale un discours.
En quittant Moudidière, le président s'arrêtera quelques instants à Derve où la municipalité de cette localité viendra lui présenter ses hommages.
A Péronne, le programme comprend notamment la cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur à la Ville qui est décorée pour l'héroïque défense de ses habitants en 18